

Assemblée générale des parents de l'école Louis-Lafortune

Mardi 14 septembre 2021 à 19h via Teams

**Procès-verbal**

1. Ouverture de l'assemblée 2021-2022

Mme Hautot fait l'ouverture de l'assemblée générale des parents 2021-2022.

2. Mot de la direction

Mme Hautot se présente aux parents.

3. Nomination d'une présidence d'assemblée

L'assemblée propose à l'unanimité que Mme Hautot anime la rencontre.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les parents, présente les membres du conseil d'établissement et leurs mandats respectifs.

4. Adoption de l'ordre du jour du 14 septembre 2021

Sébastien Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 14 septembre 2021.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2020

Pascal Cloutier propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2020.

## 6. Nomination d'une présidence d'élection et procédure d'élection

Mme Hautot rappelle les règles de fonctionnement du CE et les différents mandats de celui-ci.

Maryse Lessard propose Mme Hautot qui est nommée à l'unanimité par l'assemblée.

## 7. Élection des parents au conseil d'établissement

Mme Hautot présente les postes à combler et les modalités d'élections sont abordées (vote par sondage électronique). Mme Hautot présente la charge de travail, le temps d'investissement et les sujets abordés. Elle met l'accent sur le fait que le conseil d'établissement prend plusieurs décisions scolaires. Les membres dont il reste un an au mandat sont : Christian Lapalme, Alexandre Vigneux et Pascal Cloutier.

Mise en candidature : 2 mandats de 2 ans

Les candidats se présentent : Sébastien Tremblay, Claire Gource, Diego Alvarez, Maryse Lessard.

### **Les candidats élu sont les suivants :**

Sébastien Tremblay

Maryse Lessard

### **Les membres substitués (au minimum 2) sont les suivants :**

Claire Gource

Diego Alvarez

## 8. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut

M. Lapalme explique le rôle du comité de parents. M. Christian Lapalme sera le représentant et le substitut est Maryse Lessard.

9. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents

Le rôle de l'OPP est précisé. Pour l'année 2021-2022, nous n'aurons pas d'OPP. Certains parents ont donné leur nom pour être bénévole occasionnel.

10. Documents à compléter

Mme Hautot mentionne les documents à compléter pour les membres du conseil d'établissement.

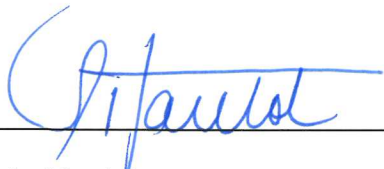
11. Date de la prochaine rencontre

Les membres décident d'une première date : le 29 septembre à 19h30 en présentiel.

12. Levée de l'assemblée

Maryse Lessard propose la levée de l'assemblée à 20h05.

Cynthia Thomas, secrétaire



---

Stéphanie Hautot

Directrice

---

Christian Lapalme

Président